

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: POINT A LA LIGNE SA, en liquidation, Carouge*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 12.07.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: 01.09.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
AMS CONSEILS SA, 36, avenue Cardinal-Mermillod,  
1227 Carouge
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.*

Mottu & van Berchem, Notaires  
1227 Carouge

(03486142)